

VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024

Ouverture du giratoire à Airvault réalisé par le Département et la Ville

“La sécurité des usagers et la fluidité des déplacements guident notre politique routière, la création de ce giratoire à Airvault en est une nouvelle concrétisation. Le Département a investi 144 000 euros pour transformer un carrefour complexe à emprunter en un aménagement sécurisé !”, avaient déclaré Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres aux côtés de Philippe Brémont, vice-président en charge des mobilités et d'Olivier Fouillet, maire d'Airvault, en septembre dernier lors du lancement de ce chantier.

Le Département et la commune d'Airvault ont réalisé un giratoire à la jonction des routes départementales 725, 725e, 144 et de la voie communale des Plantons qui dessert la déchetterie et une plateforme de valorisation des déchets du BTP. Plusieurs accidents, principalement matériels, étaient recensés dans ce carrefour en raison de la multiplicité des voies de circulation et des manœuvres de tourne-à-gauche obligeant parfois les véhicules à s'arrêter. Le giratoire allongé - en forme de cacahuète – permet de raccorder toutes les voies malgré leur éloignement les unes par rapport aux autres.

Le montant total des travaux est de 480 000 € TTC. La maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Département qui a porté les études et la direction des travaux en plus de sa participation à hauteur de 30 % du montant des travaux. La ville d'Airvault a quant à elle assuré 70% du financement du chantier ainsi que le traitement paysager de l'aménagement. Une voie réservée aux mobilités douces a également été créée à l'extérieur du giratoire pour aménager une continuité de cheminement entre le centre-ville d'Airvault et Borcq-sur-Airvault via la voirie des Plantons.